

Interphonie de sécurité pour EAS

GAMME REFUGE

1.1 Généralités

L'espace d'attente sécurisé (EAS) est un dispositif mis en place pour adapter les normes de sécurité incendie ou autre risque – à la particularité des personnes handicapées et à mobilité réduite dans les établissements recevant du public (ERP), notamment les usagers de fauteuils roulants (UFR) qui ne peuvent pas profiter des mêmes conditions d'évacuation que les autres.

En cas d'incendie, l'évacuation générale est la règle. La réglementation prévoit cela dit une évacuation différée des personnes si cela est nécessaire : c'est le principe de l'EAS.

L'article GN8 du règlement de sécurité contre l'incendie prend en compte les personnes ne pouvant pas être évacuées rapidement, en particulier les PMR et personnes handicapées. Les personnes concernées doivent pouvoir se réfugier temporairement dans un espace dédié pour être à l'abri de l'incendie en attendant l'intervention des secours, pour permettre une évacuation différée en toute sécurité.

L'espace d'attente sécurisé est un emplacement dans l'ERP où pourront être installées les PMR et personnes handicapées lors d'une situation de crise. Cet espace doit être adapté à cette fonction : il doit être accessible quel que soit le handicap dont souffre la personne. Elle doit pouvoir s'y rendre si elle ne peut pas poursuivre son chemin au même titre que les autres personnes. Elle doit ensuite y attendre son évacuation des lieux par une aide extérieure.

L'EAS peut être installé dans tous les espaces accessibles au public, à la condition de ne pas être placé dans un lieu à risque. La pièce retenue n'est pas forcément une pièce dédiée à l'EAS.

L'interphonie de sécurité permet de signaler sa présence dans l'EAS

L'installation sera composée :

- D'interphones de sécurité (postes secondaires)
- D'une centrale d'interphonie de sécurité (poste chef)

L'ensemble du matériel sera de marque CASTEL, gamme REFUGE.

1.2 Les interphones de sécurité (postes secondaires)



Des interphones de sécurité de type CASTEL REFUGE seront déployés au niveau de chaque EAS du site.

Ils seront de couleur rouge et intégreront un bouton d'appel lumineux :

- Poste en veille : Le bouton clignote lentement
- Appel en cours : Le bouton clignote rapidement
- Poste en communication : Le bouton est allumé fixe

Le mot « SOS » sera gravé en braille en dessous du bouton d'appel afin de faciliter l'identification du dispositif pour les personnes malvoyantes.

Ces interphones permettront d'appeler la centrale d'interphonie de sécurité localisée au sein du PC Sécurité en cas d'incendie ou d'événement particulier.

Ils seront installés dans les circulations de chaque niveau et à proximité des escaliers suivant les indications sur plans.

Caractéristiques générales :

- Degré de protection IP54 selon EN 60529
- Degré de protection IK08 selon EN 50102
- Face avant en aluminium avec film texturé
- Montage en saillie ou encastré
- Dimension face avant : H 176.5 x L 97.5 mm
- Protection contre les chocs électriques classe 1 selon EN 60950
- Température de fonctionnement : -20°/+50°C avec une humidité relative < 90%
- Consommation : 2VA -Alimentation 12-36V
- Puissance audio : 1 Watt
- Sortie 0dB disponible pour raccordement d'une boucle à induction magnétique

1.3 La centrale d'interphonie de sécurité (poste chef)



La centrale d'interphonie de sécurité sera de type CASTEL REFUGE et sera implantée dans le PC Sécurité de l'ERP.

Elle sera présentée en platine murale (avec ou sans combiné) et permettra une liaison phonique full duplex vers les postes secondaires REFUGE.

Lors de la réception d'un appel, le bouton lumineux « décroché » se met à clignoter et passe au fixe lors de la communication. Lorsque la communication est terminée, il s'éteint.

Pour des raisons de sécurité, il ne sera pas possible de raccrocher les appels entrant sur le poste chef sans avoir décroché au préalable.

La centrale REFUGE peut gérer 50 postes secondaires maximum via des lignes de bus. La liaison entre les différents postes, nécessite un câble 3 paires torsadées avec écran. Le raccordement se fait par un bornier à vis intégré dans le poste (1mm² max).

Distance maximum entre la centrale et les postes secondaires : 500m avec un câble de section 0,6mm² (9/10ème)

L'alimentation est assurée par une alimentation secteur 230VAC, ou par 2 batteries intégrées directement à la centrale REFUGE.

En cas de coupure secteur la centrale refuge bascule son alimentation sur les batteries. Le poste peut ainsi assurer une veille de 3 heures ou 1,5 heure en communication dans le cas d'une installation de 15 postes maximum.

Fonctions possibles depuis la centrale :

- Appel vers un autre poste
- Prise d'appel
- Fin de communication
- Voyant de présence secteur
- Voyant de défaillance batterie
- Surveillance des défauts

La centrale disposera en outre d'un afficheur LCD qui permettra à l'opérateur de clairement identifier les poses secondaires de l'installation lors des appels entrants.

Il sera également possible de sélectionner un poste secondaire et de l'appeler depuis le poste chef.

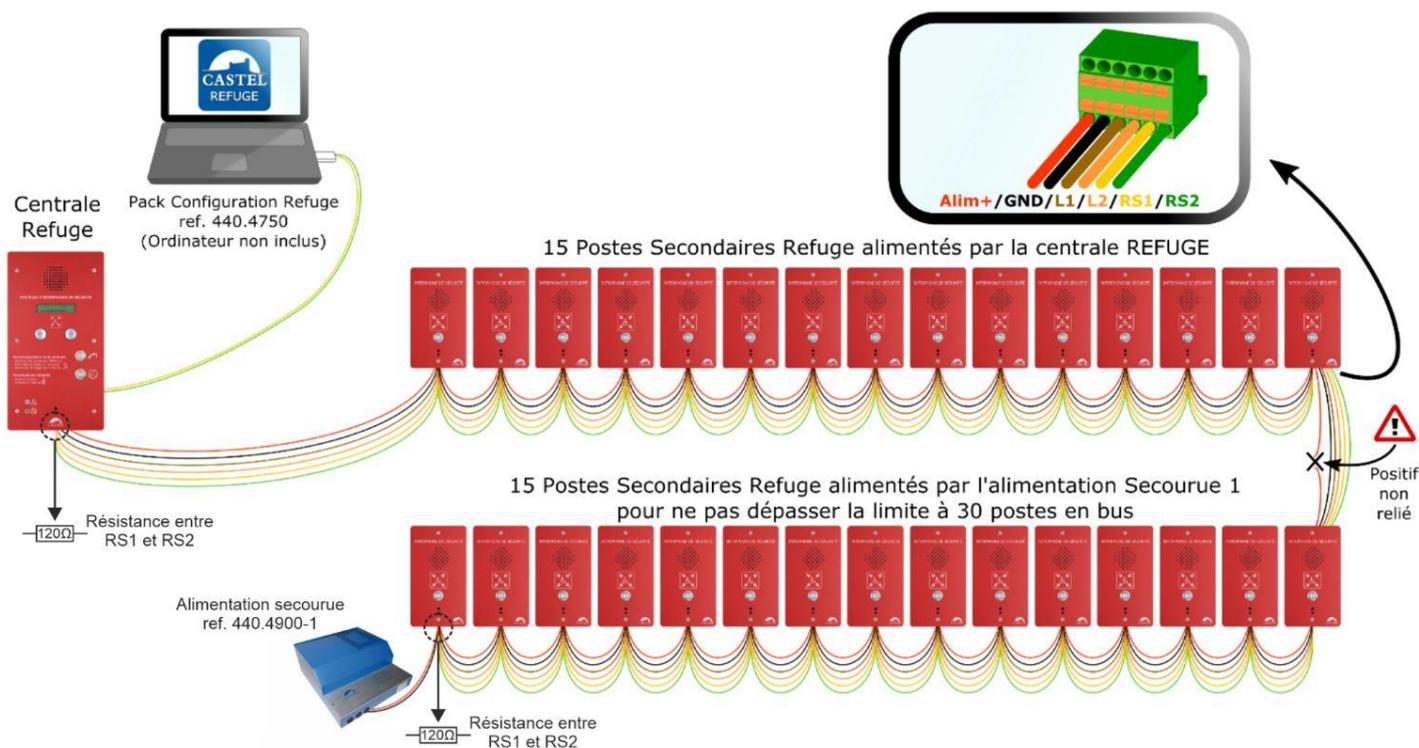
Une fonction de détection de présence des postes secondaires REFUGE déclarés dans l'annuaire sera également intégrée à la solution. Cette vérification s'effectuera lorsque la centrale REFUGE passera en veille (après 10 secondes d'inactivité).

Caractéristiques générales :

- Degré de protection IP54 selon EN 60529
- Degré de protection IK08 selon EN 62262
- Face avant en aluminium avec film texturé
- Montage en saillie ou encastré
- Mode combiné en option
- Dimensions face avant : H 290mm x L 155mm
- Températures de fonctionnement : -20° à +50°C avec une humidité relative < 90%
- Puissance audio : 1 Watt

1.4 Synoptique de principe

Architecture en bus :



Architecture en étoile-bus :

